

2. Le choix de la revue : La renommée, le facteur d'impact

2.1. La définition de la revue

Support documentaire à l'intérieur duquel sont publiés des articles au contenu intellectuel hautement spécialisé. On y partage les résultats de recherches originales (non publiées). Sert de lieu principal de diffusion pour les nouveaux savoirs générés par la communauté scientifique. Rassemble les publications de chercheur. ayant des intérêts similaires. Contribue à l'avancement de la recherche scientifique.

2.2. Choix de la revue

Ce choix sera déterminant pour cibler le type de lecteurs (décideurs, politicologues, scientifiques dans un domaine de recherche pointu, professionnels, etc.) et donc le traitement de l'information.

En outre, il est nécessaire de bien lire les politiques de la revue choisie. Lors du dépôt d'un article pour évaluation à une revue, n'oubliez pas de l'accompagner d'un mot qui explique votre choix de cette revue. C'est une personne qui va recevoir votre texte ! Une présentation de votre texte et un message au rédacteur en chef peuvent faire la différence.

Facteurs pouvant influencer le taux de citations d'une revue :

Son domaine

Son historique

Le nombre de numéros publiés annuellement

Le format

Sa langue de publication

2.3. Le facteur d'impact (FI) ou Impact Factor (IF)

Est l'indicateur de notoriété de revues le plus utilisé actuellement pour évaluer la publication.

Il est calculé à partir de la base de données bibliographique Web of Science Core Collection (WoS) de la société américaine Thomson Reuters. Le WoS indexe plus de 12 000 revues

Dr ZENTAR.A.
REDACTION D'ARTICLES SCIENTIFIQUES

scientifiques toutes disciplines confondues incluant les sciences humaines et sociales, et les arts. Parmi ces revues, 11 459 étaient dotées d'un facteur d'impact et étaient enregistrées dans le Journal Citation Reports (JCR) de Clarivate Analytics.

Le facteur d'impact d'une revue est le nombre moyen de citations des articles de la revue rapportée au nombre d'articles que publie la revue. Par défaut, il est calculé pour une période de publication de deux ans.

On parle d'une 'citation' chaque fois qu'un article est cité par un autre article. Dans le calcul du facteur d'impact, les articles pris en compte sont ceux des revues enregistrées dans la base WoS. Ce calcul inclut aussi les citations d'articles de la revue faites par des articles de cette même revue (ou 'autocitations').

Le facteur d'impact d'une revue pour l'année N est calculé par le ratio suivant :

$$\text{FI (année N)} = \frac{\text{nombre de citations des articles de la revue publiés en N - 1 et N - 2}}{\text{nombre d'articles de la revue publiés en N - 1 et N - 2}}$$

2.4. Classement des revues selon leur IF

Q1 - Q2 - Q3 - Q4

Selon le domaine de recherche, les comportements liés à la citation peuvent varier considérablement. Le Journal citation reports (JCR) classe les revues d'un même domaine de recherche selon leur facteur d'impact. Déterminer dans quel quartile une revue se situe permet d'anticiper ses chances d'y être publié. Malgré ce que l'on sait sur les mesures d'impact, le prestige associé au fait de voir son article publié dans une revue dont le facteur d'impact se situe dans le premier quartile (Q1, premiers 25%) incite beaucoup d'auteurs à y soumettre leur manuscrit.

2.5. Revue, volumes et numéros

Les revues utilisent généralement la numérotation des volumes et des numéros pour identifier les différents numéros de leur série. **Un volume** regroupe généralement tous les numéros publiés au cours d'une année. Par exemple, une revue trimestrielle (quatre fois par an) comptera quatre numéros dans son volume annuel. **Les numéros** peuvent être identifiés uniquement par un chiffre ou par un chiffre et une date. Par exemple, une revue trimestrielle numérotera généralement ses numéros de 1 à 4, en y associant parfois une saison (printemps, été, automne, hiver, etc.). Une revue mensuelle comptera douze numéros dans son volume annuel et pourra utiliser le nom du mois en plus du numéro du numéro (numéro 1, janvier ; numéro 2, février ; etc.). Certains magazines, publications professionnelles et journaux peuvent également utiliser la numérotation des volumes et des numéros ; ce n'est donc pas toujours le meilleur indicateur.

2.6. Les types de revues

2.6.1. Les revues de rang A

- Revues internationales avec thèmes novateurs
- Revue de littérature actualisée
- Plan de recherche et méthodologie rigoureux
- Processus d'évaluation, de révision difficile et long
- Deux rapporteurs minimum par manuscrit, rejet (80%).
- Diffusion internationale (langue).
- Reconnues par la communauté scientifique
- Présence dans les bibliothèques académiques
- Publication d'articles de recherche fondamentaux
- Forte contribution au développement de la discipline

2.6.2. Les revues de rang B

- Revues internationales exigeantes
- Le processus d'évaluation plus rapide que pour A
- Taux de rejet moins élevé.
- Diffusion internationale.
- Elles sont davantage ouvertes aux analyses et réflexions critiques, à la réplcation empirique de thèmes classiques et aux recherches exploratoires

Dr ZENTAR.A.
REDACTION D'ARTICLES SCIENTIFIQUES

- La reconnaissance de ces revues peut être variable selon la politique scientifique du moment.

2.6.3. Les revues de rang C

- Revues d'accès plus facile pour les non scientifiques
- Critères et processus de sélection moins rigoureux
- Revues destinées à des secteurs d'activité ou à des zones géographiques limitées.
- Revues moins présentes internationalement et jouissant d'une moindre reconnaissance académique.
- Diffusion d'études descriptives, d'études techniques.
- Apport important à la recherche appliquée et à la vulgarisation des résultats de recherche.
- Participation fréquente d'auteurs non universitaires.

2.7. Référencement ISSN

L'ISSN (International Standard Serial Number) est un numéro à huit chiffres qui identifie les périodiques en tant que tels, y compris les ressources électroniques en continu.

L'ISSN est un code numérique qui sert d'identifiant : il n'a aucune signification intrinsèque et ne comporte en lui-même aucune information relative à l'origine ou au contenu de la publication